



## VINCENNES – TOURNOI NATIONAL B DE TENNIS DE TABLE HOMOLOGUE FTT 1654/2023 B - 24 TABLES 16 / 17 SEPTEMBRE 2023

Avec ses partenaires et la MAIRIE DE VINCENNES, le TT VINCENNOIS organise un tournoi homologué NATIONAL B de TENNIS DE TABLE ouvert aux joueurs et joueuses Jeunes et Adultes licenciés FTT, dotations en espèce d'une valeur de 1931 Euros sur 9 tableaux.

**Etant donné la date précoce du Tournoi attention à la validité de votre licence.**

Ce tournoi se déroulera sur 24 tables le samedi 16 et dimanche 17 septembre 2023 au :

<b>GYMNASE GEORGES POMPIDOU</b> 142 rue de Fontenay 94300 – VINCENNES	SALLE : <b>3 MN A PIED DU RER A « VINCENNES</b> <b>5 MN A PIED DU METRO LIGNE 1 « CHATEAU DE VINCENNES »</b>
---	--

### - REGLEMENT DU TOURNOI -

#### **ARTICLE 1 : TABLEAUX**

##### **SAMEDI 16 SEPTEMBRE**

TABLEAU A: (Pointage 8h00 : 8h30)	début de tableau 9h00 (72 joueurs) :	NC à 899 points Messieurs et Dames
TABLEAU B: (Pointage 9h30 : 10h00)	début de tableau 10h30 (72 joueurs) :	NC à 1299 points Messieurs et Dames
TABLEAU C: (Pointage 11h00 : 11h30)	début de tableau 12h00 (72 joueurs) :	NC à 1099 points Messieurs et Dames
TABLEAU D: (Pointage 13h15 : 13h45)	début de tableau 14h00 (72 joueurs) :	NC à 1499 points Messieurs et Dames

##### **DIMANCHE 17 SEPTEMBRE**

TABLEAU E: (Pointage 8h00 : 8h30)	début de tableau 9h00 (72 joueurs) :	NC à 999 points Messieurs et Dames
TABLEAU F: (Pointage 9h30 : 10h00)	début de tableau 10h30 (72 joueurs) :	NC à 1699 points Messieurs et Dames
TABLEAU G: (Pointage 10h30 : 11h00)	début de tableau 11h30 (72 joueurs) :	Open féminin
TABLEAU H: (Pointage 12h45 : 13h15)	début de tableau 13h45 (72 joueurs) :	NC à 1399 points Messieurs et Dames
TABLEAU I: (Pointage 15h00 : 15h30)	début de tableau 16h00 (72 joueurs) :	Toutes séries Messieurs et Dames

• Les balles utilisées seront de couleur blanche en plastiques et homologuées ITTF (\*\*\*) étoiles). Fourniture des balles par le TT VINCENNOIS organisateur. La marque des balles sera affichée début septembre sur le site.

**Seuls pourront prendre part au tournoi les joueurs ou joueuses dont les licences seront validées ou en mesure de prouver leur licenciation pour la saison 2023/2024. En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.**

#### **ARTICLE 2 : COMITE D'ORGANISATION**

Juges- Arbitres: Madame Odile DURIEZ (JA3) et Monsieur Franck LENERAND pour le SPID.

Organisateur: La section de TENNIS DE TABLE de VINCENNES - Monsieur Mickaël LHERMENAULT (Président), Monsieur Ludovic ROBIN (Coordinateur du tournoi)

### **ARTICLE 3 : ENGAGEMENTS**

Les inscriptions devront se faire avant le VENDREDI 15 SEPTEMBRE 2023, 14 heures :

- Par mail : [tournoiduchateau@gmail.com](mailto:tournoiduchateau@gmail.com)
- Par internet : <http://www.tvtournoi.com>

**Paiement internet : Vous recevez un lien pour le paiement après votre inscription.**

(Préciser dans le détail du virement votre nom/prénom/No de réservation envoyée par email)

Pour plus d'informations : 07 82 38 54 51

Des inscriptions complémentaires pourront être prises le jour du Tournoi jusqu'à ½ heure avant le début prévu de chaque tableau et dans la limite des places disponibles.

### **ARTICLE 4 : DROITS D'ENGAGEMENTS**

2 tableaux maximum par joueur et par jour.

	SAMEDI 16 et DIMANCHE 17
LE TABLEAU TARIF UNIQUE	9 €
TABLEAU FEMININ	5 €

Toute inscription prise sur place sera majorée de 1.50€

### **ARTICLE 5**

Tous les tableaux seront disputés par poules de 3 (ou 4 selon les tableaux), avec qualification des deux premiers de chaque poule qui seront ensuite placés dans un tableau à élimination directe par tirage au sort. Toutes les rencontres auront lieu au meilleur des 5 manches de 11 points.

### **ARTICLE 6 : OUVERTURE DE LA SALLE**

La salle sera ouverte à partir de 8h00 le samedi et dimanche.

Le Tournoi se déroulera sans interruption aux heures des repas. Une buvette avec boissons, sandwiches et confiseries sera à la disposition des joueurs et du public.

Les finales se disputeront (sous réserves) :

- TABLEAU A et B : vers 21h00
- TABLEAU C et D : vers 22h15
- TABLEAU E et F : vers 20h00
- TABLEAU G : vers 21h00
- TABLEAU H et I : vers 22h30

### **ARTICLE 7**

Les règles de jeu F.F.T.T. seront appliquées :

- Une tenue sportive réglementaire sera exigée.
- Le juge arbitre appliquera le règlement en vigueur concernant la présentation de la licence et la certification médicale.
- Le forfait d'un joueur sera prononcé 10 minutes après l'appel de son nom. Dans un tableau, chaque perdant devra arbitrer la partie suivante.
- Conformément au règlement fédéral, les joueurs ou joueuses de benjamin à junior peuvent participer sans aucun sur classement aux épreuves individuelles organisées dans les catégories d'âges supérieur à la leur. Les poussins et poussines ne peuvent pas participer aux épreuves.

## **ARTICLE 8 - RECOMPENSES**

<b>SAMEDI 16 SEPTEMBRE</b>	1er	2eme	½ finales	¼ finales
TABLEAU A / 72 joueurs	40 €	20 €	12 €	9 €
TABLEAU B / 72 joueurs	60 €	30 €	15 €	9 €
TABLEAU C / 72 joueurs	50 €	25 €	12 €	9 €
TABLEAU D / 72 joueurs	70 €	35 €	15 €	9 €

<b>DIMANCHE 17 SEPTEMBRE</b>	1er	2eme	½ finales	¼ finales
TABLEAU E / 72 joueurs	50 €	25 €	15 €	9 €
TABLEAU F / 72 joueurs	140 €	70 €	35 €	15 €
TABLEAU G / 72 joueurs	60 €	30 €	15 €	--
TABLEAU H / 72 joueurs	100 €	50 €	25 €	12 €
TABLEAU I / 72 joueurs	200 €	100 €	50 €	25 €

### **ATTENTION:**

- **MONTANT TOTAL DES RECOMPENSES = 1931 Euros sur 9 tableaux.**
- *Plus de 75% d'inscrits : 100% des récompenses. Moins de 75% d'inscrits : 50% des récompenses.*

**ARTICLE 9** - Les organisateurs déclinent toute responsabilité pour tout accident ou vol pouvant survenir pendant la durée du Tournoi.

**ARTICLE 10** – A la table du juge arbitre : Les tirages au sort publics de mise en poule auront lieu pour les poules ¼ d'heure avant le début des tableaux et pour le tableau à élimination directe à la fin des poules de chaque tableau général.

**ARTICLE 11** – L'organisation se réserve le droit d'annuler un tableau si le nombre d'inscrits est insuffisant.

**ARTICLE 12** – Le fait de s'engager implique l'acceptation du présent règlement.